

ORIGNY EN THIERACHE



Bulletin municipal n° 33

Mars 2015



Sommaire

Sommaire	p 2
Le mot du maire	p 3
Echo su conseil	p 4 et 5
Etat civil	p 6 et 7
Sécurité	p 8 et 9
Harmonie municipale	p 10
Vie économique	p11 et 123
Théâtre	p 13 et 14
Maison de retraite	p 14
Vie des associations	p 15
Carnaval	p 16
Du Brésil et d'Ecosse	p 17
Travaux	p 18

Numéros utiles

Mairie

Téléphone : 03 23 91 31 10

Télécopie : 03 23 91 31 11

Email : origny02@orange.fr

Ecoles

Rue Plancoulaine : 03 23 98 45 25

Rue du stade : 03 23 98 38 47

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

SAMU : 15

GDF, Urgence : 0 801 433 121

Service des eaux : 0 810 108 801

Informations

CCAS : Une permanence est assurée le mardi de 15h à 16 h en Mairie. Prendre rendez-vous.

Inscriptions à l'école des nouveaux élèves pour la rentrée 2015 : les parents concernés doivent se rendre en mairie pour avoir l'autorisation de s'inscrire. Puis munis des documents exigés, (carnet de santé, livret de famille, photo d'identité) ils prendront contact avec M Lecerf, directeur de l'école. Ces démarches doivent être entreprises rapidement, dès maintenant et avant le 24 avril.

Agenda quelques dates

BROCANTES : le 12 avril, organisée par l' ASCA ; le 17 mai, organisée par **Les Amis de la Plaine et du Bois**, des Routières.

BOURES aux vêtements, jouets, et autres matériels de puériculture à l'ancienne école du Chaudron, le samedi 11 avril, de 14h à 18h et le dimanche 12 de 10h à 18 h.

Auriniennes, Auriniens

La situation socio-économique est difficile, les ménages et les entreprises en sont tributaires. Les collectivités locales supportent aussi ce régime de diète, qui se traduit par une baisse sensible des dotations de l'Etat. Ce contexte particulier nous oblige donc à gérer les affaires communales avec une vigilance accrue et il nous appartient d'établir un choix et des priorités, touchant les opérations d'investissement à réaliser. Comme je l'avais évoqué, lors de la cérémonie des vœux, la vétusté, la mise en conformité urgente de locaux communaux et la maintenance ou le remplacement d'équipements dans ces locaux, sont autant d'éléments qui vont obérer le budget de la commune.

Je remercie notre ex Conseiller général, pour la diligence de son intervention, quant au suivi des demandes de subventions et des autorisations afin de procéder aux travaux d'urgence qu'a nécessité l'aménagement de la nouvelle parcelle du cimetière d'Origny, ainsi que pour son appui auprès de l'OPHA, qui permettra la réhabilitation des appartements situés rue d'Ohis et rue Saunois.

Fin avril, la tour de l'église du Chaudron, qui s'abîme sérieusement depuis quelques années, verra sa restauration commencer, grâce à l'intervention des chantiers d'insertion mobiles.

Les projets financièrement lourds seront de plus en plus difficiles à envisager, mais ne tombons pas dans la sinistrose et tenons nous à prendre les décisions qui s'imposent pour continuer à améliorer, transformer le cadre de vie de notre village. Pour exemple, la sécurisation de la RD 963 traversant le Chaudron: une étude est envisagée, afin que les travaux à réaliser puissent être liés au plan pluriannuel d'investissements départemental.

*Je salue et félicite les nouveaux commerçants d'Origny en les personnes de **François Mouflard** et de **Janick Degueldre**, qui ont, courageusement, pris le parti de redonner vie au village en rouvrant l'épicerie « Proxi » et « la Civette » : des commerces de proximité qui non seulement rendent service à la population aurinienne mais contribuent aussi, à renforcer le lien social, dans notre village.*

Le printemps pointe son nez et avec lui arrive la saison des fleurs, nos belles amies qui transforment et rendent plus beaux nos jardins, balcons, murs et fenêtres, pour notre plaisir et celui des passants.

Chers Auriniens, vous aimez les plantes et les fleurs, je vous encourage à participer à l'embellissement de votre commune par le fleurissement ; ainsi vous associerez vos efforts à ceux de la commune, pour agrémenter notre cadre de vie à tous. Le concours des maisons fleuries encourage les habitants à contribuer à cette action d'ornementation végétale.

Les lauréats inscrits en 2014 restent sur la liste des lauréats actuels, sauf s'ils manifestent auprès de la mairie leur intention de ne plus concourir ; les nouveaux participants, pour 2015 doivent s'inscrire en mairie avant le 15 mai prochain.

Bien cordialement à toutes et tous.

Le Maire
Ch. Pinckers

ECHO DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 février 2015

Démission de conseillers

Suite aux démissions de Madame Gerlinde FONTAINE et de Monsieur François MOUFLARD, siègent dorénavant au conseil Messieurs Philippe DEMARCQ et Christophe CHARY.

Rénovation du logement 16 rue du stade

Le conseil municipal, après délibération,

- Décide de solliciter une subvention au titre du CDDL, pour les travaux de rénovation de ce logement,
- Décide de solliciter une subvention au titre du DETR, pour les mêmes travaux,
- Sollicite Monsieur le Préfet pour l'octroi d'une dérogation permettant de débiter les travaux sans attendre

Ouverture de crédits sur le budget 2015

Sur proposition du Maire, le conseil décide d'ouvrir les crédits suivants sur l'exercice 2015 :

Investissement : Extension du cimetière; création d'une allée et drainage.

Dépenses : Art 2116 ; travaux au cimetière : montant 25 000 €

Recettes : Art 1341, DETR, montant 6600 €

Art 1323 CDDL, montant 2900 e

Art 10222 FCTVA, montant 15500 €

Convention ADICA, aménagement de sécurité dans la traversée du Chaudron

Madame le Maire rappelle que la commune a adhéré à l'Agence Départementale d'Ingénierie pour les Collectivités de l'Aisne par délibération du 18 juin 2012 (ADICA).

L'ADICA pourrait intervenir dans le dossier. Le conseil municipal décide donc de solliciter l'aide de l'ADICA pour ce dossier et il autorise Madame le Maire à signer la convention et tout document pour mener à son terme ce projet.

Indemnité de conseil allouée au comptable du trésor , receveur de la commune

Sur proposition de Mme le Maire, le conseil décide l'octroi au comptable du trésor l'indemnité de conseil, a compter du 1^{er} janvier 2014, et ce pour la durée du mandat.

Droit de place

Sur proposition de Mme le maire, le conseil décide de fixer à 5 € par jour, le montant du droit de place pour les petits commerçants qui vendent sur la place de la mairie.

Le droit de place des camions d'outillage reste fixé à 20 € par jour.

Travaux

1. Rénovations de 14 lanternes

La rénovation de l'éclairage public se poursuit par le remplacement de 14 lanternes et leurs consoles rue d'Hirson.

En application des statuts de l'USEDA, la contribution de la commune est calculée en fonction du nombre de points lumineux et de leurs caractéristiques.

Sur le coût totale de l'opération, le contribution de la commune s'élève à 9720,20 € HT.

Le conseil, sur proposition de Madame le Maire décide à l'unanimité ,

D'accepter l'emplacement de ces nouveaux équipement et de s'engager à verser à l'USEDA la contribution demandée.

2. Remplacement d'une lanterne accidentée rue du stade

Cette opération est réalisée dans les mêmes conditions qu'au dessus. La contribution à l'USEDA s'élève à 673,31 € HT. Cette somme sera prise en charge par l'assurance du responsable de cet incident.

Le conseil, sur proposition de Madame le Maire décide à l'unanimité ,

D'accepter la réalisation de cette opération et s'engager à verser à l'USEDA la contribution demandée.

3. Chauffage de l'église

Le conseil municipal , après délibération,

Décide de solliciter une subvention au titre du CDDL, pour les travaux d'installation d'un chauffage dans l'église d'Origny en Thierache.

Décide de solliciter une subvention au titre de la dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) pour les mêmes travaux.

S'engage à réaliser les travaux dans un délai de deux ans à compter de la notification de la subvention CDDL.

S'engage à prendre en charge la part non couverte par les subventions.

ETAT CIVIL



- 21 octobre 2014 : **Jean SORTON**, 81 ans, maison de retraite
1^{er} novembre 2014 : **Jeanne MOURET**, 99 ans, maison de retraite
07 novembre 2014 : **Lucie SIONCKE**, veuve BEAURIN, 97 ans,
maison de retraite
21 décembre 2014 : **Marthe DESSON**, veuve POISSON, 102 ans, maison de retraite
31 décembre 2014 : **Robert LORTHIORS**, 85 ans, maison de retraite
- 16 janvier 2015 : **Pierre DUMANGE**, 85 ans, maison de retraite
18 janvier 2015 : **Micheline BLONDEL**, épouse DEGUELDRE, 83 ans
18 janvier 2015 : **Jean HEIDOCKER**, 77 ans
28 janvier 2015 : **Bernard BRAIDY**, 81 ans, maison de retraite
28 janvier 2015 : **Anna CUCH**, veuve LOYE, 98 ans, maison de retraite
11 février 2015 : **Serge BOURDAUD'HUI**, 87 ans
12 février 2015 : **Fernande BELLEGUEULE**, veuve MANIER, 94 ans,
maison de retraite
12 février 2015 : **Georgette TROCHAIN**, veuve CHRÉTIEN, 89 ans, maison de retraite
17 février 2015 : **Danielle LAMBIN**, épouse MICHEL, 79 ans
23 février 2015 : **Christian FONTAINE**, 68 ans,
Secrétaire de mairie d'Origny-en-Thiérache en retraite
25 février 2015 : **Georgette DUCARNE**, veuve DEVOITINNE, 96 ans, maison de retraite



*A toutes ces familles, nous
présentons nos sincères
condoléances*

Bienvenue à



09 septembre 2014 :	Tessa	de Julien BERTHELOT et de Kelly BASTIN
16 octobre 2014 :	Miguël	de Frédéric FRÉNOIS et de Aurélie DEMONT
01 novembre 2014 :	Antoine	de Damien MATHIEU et de Emmanuelle MOULARDE
04 janvier 2015 :	Lilou	de Florent SEUROT et de Mélanie PETROSSI
05 janvier 2015 :	Alicia	de Romain DUPONT et de Aline CAULLERY

Toutes nos félicitations à

Martial POUILLARD et Carine BOURDAUD'HUI

Qui se sont mariés le 24 décembre 2014 à l'heure où chacun pense à la fête qui arrive.

Belle façon d'ajouter du bonheur en famille et une fête à la fête.



La sécurité, l'affaire de tous

Protocole de participation citoyenne

Le préfet de l'Aisne, R Le Deun, et le colonel Mendes, commandant le groupement de gendarmerie de l'Aisne ont présenté et proposé aux maires des cantons d'Aubenton, Hirson, La Capelle et Vervins, d'adhérer au protocole de participation citoyenne.

Il s'agit de solliciter l'aide des administrés pour lutter contre la délinquance, notamment dans la lutte contre les cambriolages, les vols par ruse..

La participation citoyenne a vocation à contribuer au renforcement de l'action de proximité au travers d'une relation entre les autorités et la population.

Un doute, une inquiétude, je fais le 17



Les habitants témoins de scènes suspectes et inhabituelles font un signalement au maire ou directement à la gendarmerie en composant le **17**.

La gendarmerie envoie immédiatement une patrouille. Régulièrement, le maire et la gendarmerie échangent toutes les informations jugées importantes dans le cadre de la lutte contre de délinquance.

En résumé, le maire est un relais majeur entre la gendarmerie et les citoyens qui deviennent des partenaires actifs de l'autorité. Il est important de souligner que l'identité d'un témoin qui fait un signalement reste totalement cachée.

33 communes ont adhéré à ce protocole qui peut être remis en cause à tout moment.



Circulation dans le village

Comme vous l'avez sûrement remarqué, la municipalité a fait poser des panneaux à chacune des entrées d'Origny et du Chaudron pour rappeler que **la vitesse est limitée à 50 km / h dans toute l'agglomération.**

Il est également rappelé **l'interdiction de dépasser dans toute l'agglomération.**

Ces limitations ont pour objectif de rendre plus sûre la circulation dans le village, autant pour les véhicules que pour les piétons.



D'autres projets sont à l'étude pour sécuriser encore davantage la traversée du Chaudron, en particulier, à cours terme, **la pose de radars pédagogiques.**

Le stationnement

Chacun veut stationner son véhicule le plus près possible de son habitation. Ce n'est pas partout possible dans de bonnes conditions. Il faut utiliser autant que faire se peut, les places de stationnement disponibles à proximité.

Nous rappelons, à ce propos, que le stationnement sur les trottoirs est interdit. Le chevauchement dans des conditions de faible dangerosité est toléré mais il faut impérativement laisser un espace suffisant sur le trottoir permettant la circulation aisée et sans danger des piétons et tout particulièrement, le passage d'une poussette.



Une autre occasion de danger est la sortie des écoles. Pour reprendre les enfants, il est prudent de stationner sur la place et de gagner à pied la rue Plancoulaine où, là aussi le stationnement est interdit. La sécurité de vos enfants vous importe : vous devez agir en chauffeur responsable pour participer à la garantie de cette sécurité.



Harmonie Municipale

Le 20 décembre, comme elle le fait chaque année, l'harmonie municipale a **fêté sa sainte patronne Cécile**.

Ce fut d'abord en participant à une messe qu'elle anima avec ferveur en jouant quelques partitions. Ensuite elle retrouva à la salle Pouchelle des proches, des élus et de nombreux amis. L'harmonie, de nouveau, offrit à cette assemblée un petit concert qui ravit l'auditoire.



On en vint alors au bilan de l'année musicale et ce fut le moment de féliciter divers musiciens pour leur fidélité, leur travail et leur générosité à cette belle institution.

Les jeunes musiciens furent félicités pour leur diplôme de fin d'année. Marie Christine Guiberti, David Laude et Laurent Frère ont reçu l'insigne de bronze fédéral pour 5 ans de service tandis qu'Anaïs Bureau recevait l'insigne d'argent pour 10 ans de fidélité à l'harmonie.



Ce fut enfin Renée Leclerc, directrice de l'harmonie qui fut honorée en recevant la médaille confédérale d'honneur de direction d'or avec palme pour 35 années de direction. Elle fut particulièrement félicitée pour son engagement envers l'harmonie et l'école de musique. Tous les récipiendaires furent applaudis par le public et également félicités par le président de l'harmonie, Monsieur Michel et par Madame le Maire.

La soirée se poursuit, d'abord par le partage du verre de l'amitié offert par l'harmonie puis par un repas pour les musiciens et leurs invités.

Renée LECLERC reçoit la Médaille d'or avec Palme



Vie économique

Divers facteurs contribuent à la vie économique du village ; parmi ceux-ci, ses commerces, les services et les artisans.

Après l'ouverture d'une superette en septembre dernier, Mr **Jannic Degueudre** a rouvert en février La Civette.

Il propose le tabac, du carburant, du gaz, quelques fleurs et plantes. Vous pouvez y trouver les jeux de la FDJ, le loto. Il est également dépositaire de la presse et offre dans ce secteur un beau panel de journaux et magazines. Il vous attend avec son large sourire et souhaite que la population fasse vivre les commerces locaux.



Après avoir exercé plus d'un an à la maison de retraite, **Philippe Parisot** a maintenant posé « sa plaque » de **Kinésithérapeute** rue de Vervins à Origny depuis août 2014. Après 5 ans d'étude à Berck, il a travaillé dans le soissonnais, est retourné à Berck ...Cet enfant du pays a souhaité revenir au village. Il a choisi de pratiquer sa spécialité en intervenant exclusivement à domicile. C'est avec beaucoup de professionnalisme et d'attention qu'il traite ses patients passionné par son métier.

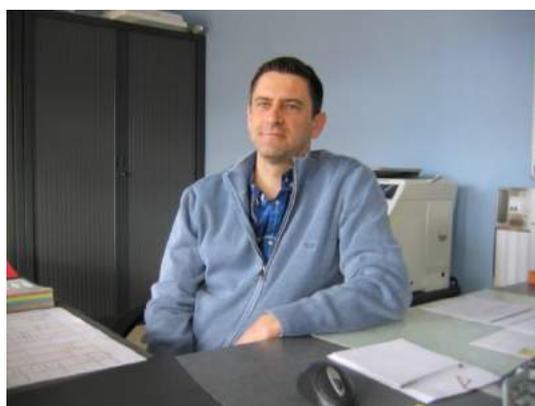


Monter une entreprise à 22 ans, c'est ce qu'a fait **Jérôme Dussart**, il y a un an après deux années d'autoentreprise.

Ce jeune peintre, installé à Origny, offre au travers de sa société, « Nuances Déco » toutes ses compétences dans le domaine de la décoration, la peinture et les revêtements mais aussi le conseil. Il maîtrise parfaitement les dernières techniques et utilise des matériaux performants et écologiques. Il s'est illustré en remportant en novembre dernier le challenge de la METS qui récompense les jeunes entrepreneurs. Il est également heureux d'avoir été classé premier thiérachien de l'année 2014 par les lecteurs du « Courrier ».

C'est enfin **Hugues Pezeril** qui contribue également à la vie économique du village. Il a repris depuis quelques mois l'entreprise de plomberie-chauffage de Mr Patrick Colas. Riche d'une longue expérience de chargé d'affaires dans une entreprise du bâtiment où il travaillait déjà avec Mr Colas, il a souhaité « sauter le pas » et fondé sa propre affaire.

A tous ces entrepreneurs, volontaires et courageux, nous souhaitons bonne chance.



Vœux à la population

Le 10 janvier, Madame le Maire entourée du conseil municipal a accueilli les auriniens pour **la cérémonie des vœux**.

Ce fut l'occasion d'un retour sur l'année 2014 et d'un bilan sur les réalisations. Ce fut aussi la présentation des projets pour 2015.

Les villageois se sont déplacés très nombreux pour participer à ce temps fort de la vie municipale. Comme elle le fait à toutes les manifestations proposées aux auriniens, l'harmonie municipale a offert un petit concert pour le bonheur des amateurs.



Ce fut aussi le moment de remettre les prix aux lauréats du concours des maisons illuminées. Chaque année, beaucoup d'habitants de la commune apportent un peu de lumière à cette époque hivernale par la qualité de leurs illuminations.



Palmarès

Pour le maisons

- 1- Mlle Cathy LANDROIT
- 2- Mme Mauricette VION
- 3- Melle Corinne HOBART
- 4- M. et Mme Ghislain LANDROIT
- 5- M. et Mme Daniel VALET
- 6- Mme Laeticia DEMARCQ DUFOUR
- 7- Melle Carine BOURDAUD'HUI
- 8- Mme Cathy JOSQUIN et M. Bruno SANGLIER
- 9- M. et Mme Christian VOISIN
- 10- M. et Mme Claude POQUET
- 11- M. et Mme Francis MONVOISIN

- 12- M. et Mme Xavier HARBONNIER
- 13- M. et Mme Jacques MOREL
- 14- M. Ch DUMANGE et Melle C DAUBERCY
- 15 - Mme Pierrette HOBART
- 16- M. D LEQUEUVRE et Mme CH CIPOLAT
- 17- Mme Margaux COQUART
- 18 M. Janick DEGUELDRE
- 19- M. et Mme Yohann BERNARD

Pour les sapins

- 1- M. et Mme Jean Claude HANSENIUS
- 2- Mme Bernadette DUFOUR

LE PETIT THÉÂTRE D'ORIGNY

DE ALAIN PINCKERS

TROIS CHAMBRES A ZÉRO

DE JEAN-CLAUDE MARTINEAU



Cette année encore, le petit théâtre d'Origny a déplacé un public toujours plus nombreux avec onze représentations au village.

Comment ne pas profiter de cette belle occasion pour se détendre et rire à volonté avec cette année encore cette pièce de J C Martineau. « *Trois chambres à zéro* »

Quiproquos, situations désopilantes, de l'humour et des répliques décalées, les ingrédients d'une détente garantie, d'un petit moment de bonheur.

Comme l'an dernier, la troupe s'est produite dans quelques communes de Thierache : au Nouvion en Thierache, à St Richaumont, à Fontaine les Vervins et à Etréaupont.

A Fontaine les Vervins, la troupe a offert son spectacle au profit de l'association « l'Ataxie de Friedreich » de Jean Dieusart. Merci à cette troupe joyeuse et généreuse que dirige avec brio Christiane Pinckers



Le 12 mars Le Petit Théâtre d'Origny a tenu son assemblée générale.

Ce fut l'occasion pour son président Jean Claude Gaudin de remercier et de féliciter Christiane Pinckers pour la qualité de sa mise en scène et tous les comédiens pour leur travail, leur sérieux et le climat joyeux qui règne au sein de la troupe.



Comédie de Picardie

« Quand Simenon écrit une lettre à sa mère »

Dans le cadre du théâtre en région des Transfrontalières, cette pièce intitulée « **Lettre à ma mère** » a été présentée le 3 février à la salle des fêtes d'Origny.

Robert Benoit a interprété, seul en scène, ce monologue poignant et bouleversant. Ce fut un grand moment de théâtre encensé par les critiques nationales et qui avait été présenté cet été au festival d'Avignon. Le public nombreux a été séduit par cette belle performance d'acteur.



A la maison de retraite St Vincent

Il fait bon vieillir à la maison de retraite d'Origny. Pour preuve, samedi 14 février deux pensionnaires, **Mesdames Ruczinski et Guillemot** ont fêté leur centième anniversaire rejoignant ainsi quelques autres déjà largement centenaires.

Mieux encore Mme Cartier a fêté dernièrement ses 105 ans

Il faut dire que cet établissement a pour soucis d'améliorer constamment l'accueil de ses pensionnaires comme l'a confirmé son directeur Jérôme Coustenoble lors de la cérémonie des vœux. Cela passe par la rénovation régulière des bâtiments, la formation du personnel mais aussi, pour fin 2015, l'ouverture d'un PASA. Ce Pôle d'Activité et de Soins Adaptés s'adresse aux personnes souffrant de troubles du comportement comme la maladie d'Alzheimer. 14 places seront ainsi ouvertes pour adapter au mieux la prise en charge de ces personnes fragiles.

Cela passe aussi par une volonté de rester ouvert vers l'extérieur en accueillant par exemple les écoliers, les enfants de l'ACE, les musiciens de l'Harmonie ainsi que bien d'autres intervenants bénévoles au service des pensionnaires



Vie des associations

Le club des aînés

Le 15 janvier, les aînés tenaient leur assemblée générale.



Après l'exposé du bilan financier qui reflète une saine gestion, la présidente, Bernadette Duchène et la vice présidente, Michèle Barnier, revinrent sur les activités de l'année écoulée. Vingt réunions ont été l'occasion pour les quelques 130 adhérents de se retrouver, autour de jeux de cartes et de société pour toujours terminer avec café et rafraichissements. Cinq repas dansants ont été proposés. Diverses actions ont été réalisées, à l'occasion du téléthon, pour la fête des mères et les fêtes de fin d'année.

Toutes ces activités seront reconduites cette année qui s'annonce donc très animée.

**MODE BEAUTE
ESTHETIQUE**
ORIGNY-EN-THIERACHE
28 Février 2015
soirée
SHOW CABARET COIFFURE
Avec la participation de
V'AXEL COIFFEUR

Comme depuis 2010, l'association **Mode Beauté Esthétique** a proposé un Show Cabaret le 28 février où les nombreux participants ont fort apprécié, plus un véritable spectacle qu'un défilé de mode.

Des démonstrations de coiffure sur de charmantes mannequins ainsi que des séances de maquillage ont ponctué ce show .



LA SAUMONEE

Depuis le samedi 14 mars, les pêcheurs auriniens ont ressorti cannes et hameçons pour taquiner la truite. Début mars s'est tenue l'assemblée générale de la société qui compte une vingtaine de pêcheurs. Ce fut l'occasion de réviser le règlement plutôt rigoureux et complexe sur les jours et heures où la pêche est autorisée. Trois ou quatre rempoissonnements sont prévus. Le bureau de l'association a été reconduit sous la présidence de Marcel Pierotin



Le carnaval de Mardi Gras

Samedi 28 février, une cinquantaine d'enfants se sont retrouvés à la salle des fêtes du village accompagnés de leur famille.

Pourtant, difficile de reconnaître son camarade de classe parmi ces clowns, ces chevaliers, ces princesses, ces dinosaures...



Le jury a eu la tâche difficile lors des délibérations: les déguisements étaient soignés et ajustés jusqu'au moindre détail pour habiller ces timides vedettes du jour.

Une après-midi pleine de surprises et de convivialité entre «lâcher» de bonbons, récompenses et proposition d'un goûter appétissant et généreux.



Un dinosaure
Bonbonivore !



Un petit parfum du Brésil non pas au travers du foot mais de sa Samba..
La BATUCADA est un genre de musique avec des percussions du Brésil dont les formes rythmiques en font un sous genre de la Samba.

Rythmno et Sambarioca vous proposent donc des cours de percussion brésiliennes à la découverte de ce genre musical et des Surdo, Caixa, Tambourin,



Repinique et Chocalhos, autant d'instruments qui composent une batterie de Samba. Ouverts aux amateurs comme aux spécialistes, ces ateliers ne nécessitent pas de niveau musical initial.

Ils sont proposés à Origny tous les mardis de 20h à 22 h, salle de la mairie.



Soirée celtique

À l'harmonie municipale, on sait aussi s'amuser. Le samedi 20 mars, elle a organisé une soirée autour de Saint Patrick. La salle était pour l'occasion, décorée aux couleurs celtiques. Pourquoi ce choix ?



L'harmonie déjà depuis plusieurs années pratique un échange culturel avec la ville de Coldstream, en Ecosse et dans ce cadre, elle projette un voyage en mai 2016. Diverses manifestations sont donc prévues pour aider au financement de ce projet. Lors de cette soirée, animée par l'orchestre « Arrière Pays », une centaine de personnes ont pu, un moment, se croire chez nos amis du pays du trèfle et du Chardon.

Les travaux

Les auriniens qui vont à pied !.. honorer leurs défunts au cimetière d'Origny savent qu'il est sur les hauteurs du village. Cela n'empêche pourtant pas les problèmes liés à la présence d'eau dans le sous sol. C'est pour remédier à cette difficulté que des travaux de drainage ont été réalisés en février.



Ce fut aussi l'occasion d'approprier l'extension du cimetière en renforçant l'allée et en y épandant des petits cailloux pour permettre l'accès à cette zone dans de bonnes conditions par tous les temps.



Vous avez pu lire dans le compte rendu du dernier conseil municipal le lancement du renouvellement de 14 lampadaires rue d'Hirson. Avant cela, c'est l'éclairage de la Petite Rue qui est en cours de réalisation. Consécutivement, son revêtement a été refait.



